

DÉCRYPTAGE

90%

C'est le pourcentage d'exploitants ayant recours à une filière spécifique pour éliminer les emballages vides de produits phytosanitaires en 2013, contre 74% en 2007.

Source : Agreste
la Statistique agricole.

» Les progrès sont également importants pour les déchets vétérinaires collectés par une filière spécifique dans 77 % des exploitations contre 50 % en 2007. En revanche, les modes de collecte évoluent peu pour les huiles de vidange, déposées en déchetteries dans plus d'un cas sur quatre, et pour les pneus usagés, encore souvent stockés sur l'exploitation. L'élimination des déchets par les ordures ménagères est désormais exceptionnelle.

L'élevage face aux défis sociétaux

Les pratiques en matière d'élevage, voire son existence, interpellent nos concitoyens. Abolitionnisme mis à part, tous les défis sont à la portée des éleveurs qui, non seulement élèvent des animaux dans des conditions dignes et responsables, mais contribuent aussi à élever le débat.

» Des animaux maltraités porteurs de maladies transmissibles à l'homme en dépit d'un recours massif aux antibiotiques, concentrés dans des fermes-usines polluantes, détournant des protéines végétales de l'alimentation humaine. Cette caricature, aux antipodes de la réalité de l'élevage, concentre à dessein plusieurs éléments critiques. « Les questionnements de la société portent sur les atteintes à l'environnement, les risques sanitaires, des facteurs socio-économiques tels que les élevages intensifs sans lien au sol et enfin sur la relation entre l'Homme et l'animal », analyse Anne-Charlotte Dockès, chef du département « métiers d'éleveurs et société » à l'Institut de l'élevage. « Exceptée peut-être la légitimité de l'Homme à exploiter des animaux, aucune de ces questions n'est réellement nouvelle ou impossible à traiter, et aucune, aussi déstabilisante soit-elle, ne doit être éludée ».

Dialogue et transparence

Certaines controverses ont atteint récemment un paroxysme sous l'action d'associations. S'il n'y a rien à cacher, il y a tout à prouver. « En réponse aux controverses, les éleveurs doivent investir le champ du dialogue et de la communication », poursuit Anne-Charlotte Dockès. « Il ne s'agit ni plus ni moins que de donner à voir ce que sont réellement les pratiques d'élevage, en ouvrant les fermes, en mettant en avant les chartes, les certifications et autres démarches parfois co-construites avec les associations de consommateurs. La bonne nouvelle, c'est que les éleveurs sont prêts à

endosser ce rôle et qu'ils l'assurent très bien. L'opération transparente est d'autant plus aisée que l'élevage a largement opéré sa mue sur de nombreux aspects ». Citons la quête d'autonomie alimentaire, le développement des parcours de plein air, le recul attesté de l'usage d'antibiotiques, les mesures protectrices en matière de transport et d'abattage, le piégeage de gaz à effet de serre dans les prairies, la maîtrise et la valorisation des effluents en biogaz...

Être fier de son système

Gardons-nous d'idéaliser cependant. Le bannissement des œufs issus de poules en cage est un exemple d'adaptation à marche forcée très coûteux. Et les démarches de progrès ne feront rien contre les exigences les plus jusqu'au-boutistes telles que l'abolition de l'élevage et, un cran en dessous, les pratiques alimentaires excluant les produits animaux. « Notre enquête la plus récente relativise la portée des thèses abolitionnistes », indique Anne-Charlotte Dockès. « Une très large majorité de nos concitoyens prône une amélioration continue des pratiques actuelles. Le choix de ne pas consommer de produits animaux doit être respecté mais il n'y a pas de supériorité morale à manger ou à ne pas manger de la viande. En France comme à l'export, il y a une diversité de demandes qu'il faut servir par une diversité de démarches et de pratiques. Quel que soit son système, il est important que chaque éleveur en soit suffisamment fier pour pouvoir l'assumer et en parler sereinement ». ■



«Le meilleur investissement, de ma carrière»

Avec
Jean-Louis Maurice

AGRICULTEUR
À CLAVILLE (EURE)



Jean-Louis Maurice vient de convertir l'intégralité de son exploitation à l'agriculture de précision. L'investissement s'est concentré sur les diagnostics de sol. Nouveau départ pour l'agriculteur et déjà des premiers retours prometteurs.

» L'agriculture de précision, ses cartographies multicolores, ses drones, ses satellites, ses distributeurs d'engrais hi-tech. Jusqu'en 2015, tout cela relevait de l'agriculture-fiction pour Jean-Louis Maurice, qui exploite 230 ha de grandes cultures, de lin textile, de betteraves sucrières ou encore de semences de blé tendre. « Et puis un beau matin, j'ai compris », confie-t-il. « J'ai compris pourquoi mon voisin enregistrerait systématiquement de meilleurs résultats technico-économiques, alors que nos terres et nos systèmes d'exploitation étaient très semblables. De mon côté, je raisonnais à la parcelle tous mes apports de fertilisants. Lui pratiquait l'agriculture de précision et la modulation intra-parcellaire ».

Des centaines de micro-parcelles

Mais pour moduler les apports d'engrais, encore faut-il disposer des éléments d'analyse et des clés d'interprétation. En quasi voisin, Jean-Louis Maurice frappe à la porte de Défisol, pionnier français de l'agriculture de précision. Leurs analyses de

terre sont tout à fait conventionnelles. La différence réside dans l'échantillonnage, qui s'appuie sur des données historiques relatives aux opérations de remembrement et d'occupation des sols depuis l'après-guerre, lesquelles permettent de pré-zoner en quelque sorte l'hétérogénéité intra-parcellaire et de téléguidar les prélèvements de terre. « Je me souviendrai longtemps du jour où les cartes m'ont été remises », s'enthousiasme encore l'agriculteur. « Là, je découvre que j'exploite en réalité des centaines de micro-parcelles ».

Des diagnostics éligibles aux prêts Agilor

Optimisation des intrants et déplaçonnement des rendements sont les deux mamelles de l'agriculture de précision. Jean-Louis Maurice compte capitaliser sur les deux tableaux. « C'est déjà une réalité en ce qui concerne les intrants et j'attends la fin de mes récoltes pour juger d'un éventuel effet rendement », annonce-t-il. « Visuellement, en betteraves notamment, c'est prometteur. Le retour sur investissement sera très rapide, d'autant que je disposais du distributeur d'engrais adéquat. Mais au-delà des chiffres, l'agriculture de précision redonne de la noblesse au métier. Il est grand temps pour nous agriculteurs de réinvestir sur ce qui se passe sous nos pieds, sous terre. C'est très enrichissant, dans tous les sens du terme ». Raison pour laquelle Agilor a pris la décision d'accorder des prêts aux diagnostics réalisés par be Api, le premier réseau national de déploiement des services d'agriculture de précision, intégrant les services de Défisol et emmené par InVivo et une trentaine de coopératives, dont Cap Seine en Normandie. ■

FOCUS

NOUVEAU : L'INSTALLATION by CA

Co-construit avec les Jeunes Agriculteurs, l'Installation by CA est un nouveau dispositif national du Crédit Agricole en faveur du renouvellement des générations. Il comprend un prêt à moyen terme, le prêt installation agricole, qui offre des modulations à la hausse ou à la baisse des échéances dans la limite de +/- 50 %. La durée maximale du prêt pourra être allongée de 5 ans afin de faire face aux différents aléas auxquels peuvent être confrontés les jeunes lors du démarrage de leur activité.

En complément, un prêt à court terme sur 6 mois maximum est proposé pour avancer 80 % de la Dotation Jeune Agriculteur. Le dispositif comporte un volet assurantiel incitatif ciblant les outils de gestion des risques, notamment l'assurance récolte et l'assurance des prairies. Il comprend également une offre monétique adaptée au développement des circuits courts et à la vente sur le web sans oublier les solutions de télésurveillance de l'exploitation.

AGENDA

- 12-15 SEPTEMBRE | RENNES (35)
Space – Salon international de l'élevage
- 4-6 OCTOBRE | COURNON (63)
Sommet de l'élevage
- 21-23 NOVEMBRE | LA ROCHE-SUR-YON (85)
Tech'Elevage



Éditeur: Uni-éditions, 22, rue Letellier, 75739 Paris
Cedex 15 • Directrice de la publication: Véronique
Faujour • Comité éditorial: Gilles Thierry • Rédaction:
Raphaël Lecocq • Crédits photos: IStockphoto, DR
• Dépôt légal: septembre 2017